



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22038
31 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 31 DECEMBRE 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Tariq Aziz, concernant la poursuite de l'encerclement du navire de la paix (l'Ibn Khaldoun) par les forces navales américaines et britanniques.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Sabah Talat KADRAT

ANNEXE

Lettre datée du 31 décembre 1990, adressée au Secrétaire général
par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
de l'Iraq

Comme suite à la lettre que je vous ai adressée le 27 décembre 1990 concernant la brutale attaque que les forces navales américaines et britanniques ont perpétrée contre le navire de la paix (l'Ibn Khaldoun), j'ai l'honneur de vous informer que ce navire continue d'être encerclé par les forces susmentionnées au large du golfe d'Oman.

En dépit de la forte pénurie d'eau - potable et non potable - qui sévit à bord du navire, les forces américaines n'ont pas permis aux autorités omanaises d'en approvisionner le navire. Ce faisant, elles ont commis un nouvel acte criminel comparable à leur attaque inhumaine contre le navire de la paix et les femmes et enfants qui se trouvent à son bord.

Mon gouvernement, qui continue d'attendre les mesures urgentes dont il a sollicité l'adoption dans ma lettre susmentionnée, estime que votre intervention personnelle, en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés par la Charte, revêt plus que jamais une importance extrême.

Le Vice-Premier Ministre,

Ministre des affaires
étrangères de l'Iraq

(Signé) Tariq AZIZ
